

Des mesures pour revitaliser les commerces de centre-ville

mer 16/07/2025 - 14:05



À l'occasion des « Mutations des commerces en centre-ville », réunissant des acteurs économiques et des élus locaux, la ministre Veronique Louwagie a annoncé vouloir mettre en place un plan pour revitaliser les centres-villes.

Depuis plusieurs années, les commerces de proximité font face à de nombreux défis. Les problématiques liées à la pression foncière, aux contraintes administratives ou encore au changement de modes de consommation des Français ont fortement impacté l'activité. Entre 2010 et 2024 le taux de vacance commerciale est passé de 6% à 14%. Avec plus de 250 000 points de ventes parsemés sur le territoire, il y a urgence.

Une réflexion autour de la charte « ville commerçante »

La ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Economie sociale et solidaire a donc annoncé une réflexion autour de la charte "ville commerçante". Cette démarche a pour but d'accompagner les territoires dans le développement du tissu commercial. Elle se structure autour de grands axes, que sont : l'accessibilité, la durabilité, le dynamisme, la sécurité, la visibilité, l'emploi et la formation, l'urbanisme ainsi que la gouvernance locale du commerce. Sur chacun de ces axes, les futures communes signataires pourront établir des engagements réciproques avec leurs associations de commerçants. L'objectif étant de leur offrir un cadre propice au développement économique local. La ministre souhaite que cette nouveauté soit effective dès la rentrée et déclinable à chaque territoire.

Donner un nouveau souffle aux centres bourgs

C'est peut-être le point le plus épineux. Autrefois poumons des milieux ruraux, les centres bourgs sont aujourd'hui déserts et tristes, tout comme certains centres-villes. Pour faire face et apporter des solutions durables aux mairies, la ministre va annoncer diverses mesures. Quelques idées sont déjà dans les tuyaux, comme la mise en place d'une aide financière, fournie par les CCI, pour payer des postes de managers dans des zones particulièrement

fragiles. La simplification de la Taxe sur les friches commerciales est également l'un des objectifs affichés par le gouvernement. Des groupes de travaux vont être lancés pour pousser encore plus loin la réflexion autour des centres-villes.

Des actions viendront compléter ces mesures, avec par exemple la mise en place d'action pour simplifier la transmission des commerces ou encore des moyens d'accompagnement des commerçants, autour des sujets tel que l'IA.